

me le suis fait dire tantôt, à la porte de la Chambre, que M^{11e} Munsinger aurait quitté le Canada à la suite de menaces qu'on lui aurait faites?

Je voudrais plus d'éclaircissements. Plus nous entrons dans cette affaire, plus nous nous enlisons et moins la clarté se fait. Je demanderais au très honorable premier ministre s'il sait quelque chose, s'il est convaincu ou s'il a obtenu la confirmation que M^{11e} Munsinger est encore vivante et qu'elle peut donner suite aux demandes que les conservateurs exigent avec tant d'instance depuis hier après-midi.

• (2.40 p.m.)

[Traduction]

M. Fairweather: Monsieur l'Orateur, le député de Villeneuve (M. Caouette) permettrait-il une question?

M. Caouette: Oui.

M. Fairweather: Ne comprend-il pas que si tout se passe comme d'habitude nous pouvons nous attendre à voir M^{11e} Munsinger au programme "This Hour Has Seven Days" dimanche prochain? (Exclamations)

Une voix: Le premier ministre pourrait téléphoner.

M. Fairweather: Il a déjà téléphoné.

L'hon. M. Lambert: Le premier ministre pourrait également paraître au programme "This Hour Has Seven Days".

Le très hon. M. Pearson: Il y a déjà figuré.

L'hon. M. Lambert: Il pourrait y figurer de nouveau.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, hier soir nous avons écouté le député de Victoria-Carleton lancer un très émouvant appel au gouvernement pour régler cette situation et tirer les faits au clair. Pour ce faire, le gouvernement n'a pas le choix: il faut que le ministre de la Justice fournisse des noms. Dans son appel, hier soir, le député de Victoria-Carleton a signalé une chose très importante, le fait que le ministre de la Justice parle au nom du gouvernement.

Aujourd'hui, seulement quelques-uns des membres du Conseil privé qui occupent les banquettes ministérielles se sont portés à la défense du ministre de la Justice. Nous avons entendu une apologie tout à fait inacceptable de la part du premier ministre (M. Pearson), semblable à celle qu'il a présentée la semaine dernière et qui s'est finalement révélée, même à ses yeux, inacceptable. Il en sera probablement de même dans ce cas et le ministre de la Justice se trouvera de nouveau désemparé.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) a tenté de défendre son collègue. Je suis désolé qu'il ait trouvé bon de prendre part à ce débat aujourd'hui. Je pensais qu'il servirait mieux son pays en Nouvelle-Écosse, où il avait promis de se rendre.

Nous avons aussi entendu le plaidoyer du ministre des Travaux publics (M. McIlraith). Je tiens à préciser qu'il s'est reporté aux déclarations faites par le ministre de la Justice à la conférence de presse, bien qu'il n'ait pas pris sur lui d'obtenir des renseignements complets du ministre de la Justice pour savoir si le ministre voudrait maintenant apporter un démenti aux déclarations rapportées par les journaux. Il en a également parlé comme d'une question touchant la sécurité. Là encore, ses propos diffèrent de ceux du ministre de la Justice qui en a parlé non pas comme d'une question touchant la sécurité, mais comme d'un risque possible pour la sécurité.

Les plaidoyers présentés par le gouvernement ont continué d'affaiblir leur cause. Nous avons également entendu la défense du ministre de l'Agriculture (M. Greene). Ses remarques me permettraient, s'il fallait suivre le précédent, de remettre en question les affaires Banks et Doyle, et de proposer un échange de fugitifs avec les États-Unis, qui nous permettrait d'obtenir Banks en échange de Doyle. Si je dis cela, c'est que le ministre de l'Agriculture, dans ses divagations, a traité d'un grand nombre de questions.

Dans son plaidoyer, le premier ministre a parlé de la diffamation de membres du Conseil privé et s'est reporté à l'affaire des meubles. J'ai inscrit la première question à ce sujet au *Feuilleton* sur le conseil des autorités de la Chambre, car on m'avait dit que les questions de ce genre ne pouvaient être posées à l'appel de l'ordre du jour. Sur leur conseil, j'ai inscrit la question au *Feuilleton*. La réponse m'a été donnée d'une façon tout à fait inusitée. Nous avons obtenu les aveux des deux ministres et, plus tard, leur démission. Le premier ministre et les membres de son côté de la Chambre aiment lever le doigt et parler d'insinuations. Il n'y a eu aucune insinuation; il s'agissait d'une simple question inscrite au *Feuilleton*; et si ces députés ont été impliqués de quelque façon que ce soit, ils l'ont été par leurs aveux et leur démission. Ceci prouve que les diffamations ne sont pas nécessairement faites par ce côté-ci de la Chambre, mais plutôt par celui des vis-à-vis.

[Français]

L'hon. René Tremblay (Matapédia-Matane): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.